

Thème latin

(Classe de Lettres supérieures ou Premier cycle universitaire)

LE RIEUR ET LES POISSONS

On cherche¹ les rieurs², et moi je les évite³.
Cet art veut⁴, sur tout autre⁵, un suprême mérite.
Dieu ne créa que pour les sots
Les méchants diseurs de bons mots⁶.
J'en vais peut-être⁷ en une fable
Introduire un; peut-être aussi
Que quelqu'un⁸ trouvera que j'aurai réussi⁹.

Un rieur¹⁰ était à la table¹¹
D'un financier, et n'avait en son coin
Que de petits poissons¹² : tous les gros étaient loin¹³.
Il prend donc les menus, puis leur parle à l'oreille,
Et puis¹⁴ il feint¹⁵, à la pareille¹⁶,
D'écouter leur réponse¹⁷. On demeura surpris¹⁸;
Cela suspendit les esprits.
Le rieur alors, d'un ton sage¹⁹,
Dit qu'il craignait²⁰ qu'un sien ami²¹,
Pour les grandes Indes²² parti,
N'eût depuis un an²³ fait naufrage;
Il s'en informait²⁴ donc à ce menu fretin;
Mais tous lui répondaient qu'ils n'étaient pas d'un âge²⁵
A savoir au vrai²⁶ son destin;
Les gros en sauraient davantage²⁷.
« N'en puis-je donc, Messieurs, un gros interroger ? »²⁸
De dire²⁹ si la compagnie
Prit goût à sa plaisanterie
J'en doute; mais enfin³⁰ il les sut engager³¹
A lui servir³² d'un monstre³³ assez vieux pour lui dire³⁴
Tous les noms des chercheurs de mondes inconnus³⁵
Qui n'en étaient pas revenus,
Et que, depuis cent ans³⁶, sous l'abîme avaient vus
Les anciens³⁷ du vaste empire.

La Fontaine - *Fables* - VIII, 8

DE CAUILLATORE QUI CUM PISCIBUS SERMONEM CONTULIT

Ut cauillatores a plerisque appetuntur, ita ego ab iis refugere soleo : quae ars praeter ceteras praestantissimum ingenium requirit, nec cuiusquam nisi stultorum gratia Deus eos creavit qui inepte facetiis utuntur. Haud scio an ipse unum ex iis in apologum inducturus sim, nec scio an quis existimaturus sit me propositum assecutum esse.

Cauillator quidam, cum apud argentarium cenaret, in angulo ubi accubabat nullos pisces nisi minores habebat : omnes enim maiores procul ab eo aberant. Ergo minutos primum manibus sumit, deinde ad eorum aures loquitur, deinde eodem modo se eorum

responsa audire simulat. Omnibus admirantibus animisque ob rem inusitatam pendentibus, tum cauillator grauibis uerbis dixit se, cum timeret ne quidam ex amicis suis, qui ad longinquas occidentis solis partes profectus esset, naufragio abhinc unum annum periisset, hos pisciculos de eius eventu percontari; eos uero omnes respondere se per aetatem non plane exploratum habere posse quid ei euenisset; maiores plura docturos esse. « Ergo, quaeso, optimi uiri, » inquit, « per uos mihi liceat maiorem unum aliquem interrogare ». Conuiuas eius ioco delectatos esse adseuerare non audeam; eos tamen inducere sciuit ad beluam sibi apponendam quae per grandem aetatem omnium uirorum nomina dicere posset qui, ad terras nouas inquirendas profecti, numquam redierant, quosque, per centum annos superiores, ueterrimi illius uasti regni incolae in profundo uiderant.

COMMENTAIRE (1)

1. On cherche : éviter *quaerere* et ses composés, qui indiqueraient une recherche systématique. Le verbe « chercher » veut dire ici que l'on apprécie et souhaite la compagnie des « rieurs ». *Appetere* peut rendre cette idée; mais, pour plus de clarté, mieux vaut ne pas traduire par un simple passif personnel, mais souligner l'opposition entre l'attitude générale et celle de l'auteur par l'emploi de *plerique... ego* et la préciser par *ut... ita*, construction qui, très souvent, indique non une analogie, mais une contradiction (« si... par contre »).
2. Les rieurs : nous dirions « les plaisantins ». L'espèce devait en être assez répandue au XVII^e siècle puisque La Bruyère (VI, 3) la mentionne en indiquant, comme le fait La Fontaine, qu'il est peu de « rieurs » réellement spirituels (« un bon plaisant est une pièce rare »). En latin : *cauillator*.
3. Je les évite. : présent d'habitude. Se rend par le vb. *solere*.
4. Cet art veut : cette phrase expliquant les raisons de la fuite de l'auteur devant les « rieurs », la relier à la précédente par *enim*, ou employer un relatif de liaison. Veut = « exige » (*requirere*).
5. Sur tout autre = « plus que tout autre » : *praeter* + acc. rend bien cette idée.
6. Dieu ne créa que pour les sots les méchants diseurs de bons mots : la tournure attendue est la suivante : « Dieu ne créa les méchants diseurs de bons mots à l'intention de personne sinon des sots ». « A l'intention de » : *gratia*, placé après son régime au génitif. Dans la traduction proposée, cette phrase a été mise en corrélation avec la précé-

dente, ce qui entraîne l'emploi de *quisquam*, puisqu'on écrit *nec quisquam* et non pas « et nemo ».

« Méchants » : non pas « mal intentionnés » mais « médiocres » (La Bruyère parle, dans le même sens des « mauvais plaisants »)

« Diseurs de bons mots » : le contraste évident entre « méchants » (diseurs) et « bons » (mots) interdit l'emploi — tentant — de *scurra* (« bouffon », « amuseur »). Il semble plus exact, bien que plus long, de tourner par « ceux qui se servent maladroitemment (*inepte*) des plaisanteries ».

7. J'en vais peut-être... réussi : l'auteur veut dire qu'il va peut-être introduire dans une fable un mauvais diseur de bons mots, mais que peut-être il se trouvera aussi quelqu'un pour dire qu'il n'a que trop bien réussi, car l'histoire ne fait rire personne. Peut-être : entre les différents mots et locutions signifiant « peut-être »; *fortasse*, *forsitan* (entraînant un subj.), *haud scio an* (introduisant une subordonnée interrogative indirecte), cette dernière expression semble ici la mieux appropriée; *an* y a le sens de « si... ne... pas » (*haud scio an mortuus sit* : « je ne sais pas s'il n'est pas mort », c'est-à-dire : « peut-être est-il mort »).
8. Quelqu'un : non pas *quidam* (qui désignerait une personne non nommée mais déterminée), ni *aliquis*, incorrect après un mot interrogatif comme *an* (cf. E.T., § 219, a), mais *quis*.
9. Que j'aurai réussi : ce futur antérieur est impossible à rendre dans une infinitive. Il n'ajoute d'ailleurs rien à la construction actuelle : « que j'ai réussi ».
10. Un rieur : ici, par contre, *quidam*, le « rieur » n'étant pas nommé mais parfaitement déterminé.
11. Être à la table de quelqu'un : simplement *apud aliquem cenare*. Mais on ne peut supprimer complètement la notion de « table » : le « rieur » doit être homme de

(1) Les références grammaticales renvoient à la « Syntaxe latine » d'Alfred Ernout et François Thomas (Klincksieck).

peu et être installé au « bas bout de la table », place peu honorifique. Cette indication explique pourquoi le « rieur » n'a que de petits poissons : les gros ont été réservés aux hôtes de marque. On peut tourner de la façon suivante : « comme un rieur dînait chez un financier, il n'avait dans le coin où il était attablé que de petits poissons ».

« Être attablé » : *accubare* (m. à m. « être couché », ce qui constitue un anachronisme, puisque, au XVII^e siècle, on mangeait assis ; mais l'action de cette fable peut aussi bien se situer dans l'antiquité).

12. De « petits » poissons : *minores*, les poissons servis à ce dîner étant divisés ici en deux catégories : les gros et les petits (cf. *seniores* : « les vieux », *iuniores* : « les jeunes »).
13. Tous les gros étaient loin : cette phrase se relie normalement par *enim* à la précédente, qu'elle explique.
14. Il prend donc les menus, puis..., et puis... : il est préférable de conserver cette énumération au lieu de subordonner (par ex. sous la forme « prenant les menus, il leur parle à l'oreille »). En effet l'auteur s'est plu à détailler les étapes de la comédie jouée par le « rieur » (*primum... deinde... deinde...*).
15. Il feint d'écouter : ce gallicisme (« feindre de + inf. ») n'a de correspondant en latin que dans la langue poétique. Le vb. *simulare* demande à être accompagné d'une infinitive complète avec sujet exprimé.
16. A la pareille = « de la même manière ».
17. Leur réponse : se rend par un pluriel parce qu'il y a autant de réponses que de poissons interrogés.
18. On demeura surpris ; cela suspendit les esprits : ces deux phrases se rendront normalement par des ablatifs absolus (« tous étant dans l'étonnement et en suspens à cause de ce fait inattendu », « Être en suspens » : *pendere animis* (le pluriel parce qu'il y a plusieurs sujets) ; cet ablatif est dit ablatif de point de vue (cf. E.T., § 116).
19. D'un ton sage : il s'agit plutôt du sérieux des paroles (contrastant avec le comique des gestes précédents) que de l'intonation proprement dite : *grauibus uerbis* ou *grauī modo*.
20. Qu'il craignait... : ici commence le passage écrit au style indirect, qui se poursuit jusqu'à « les gros en sauraient davantage ». Ce style indirect doit évidemment être conservé en latin, en respectant les règles propres à ce mode d'expression (usage de la proposition infinitive, de l'attraction modale, de la concordance des temps, du réfléchi indirect).
- Qu'il craignait que : peut se rendre par une proposition infinitive, de même que « il s'en informait » et « mais tous lui répondaient », ces trois propositions étant sur le même plan, bien que les deux dernières soient rattachées « librement » au vb. « dire », sans que le mot subordonnant « que » soit répété. Toutefois le latin aime souvent souligner par la subordination les liens logiques. On est alors amené à tourner de la façon suivante : « le rieur dit que, comme il craignait..., il s'informait ».
21. Un sien ami : *quidam ex amicis suis* (ce personnage est en effet déterminé). L'adj. possessif se place en principe après le nom sur lequel il porte.
22. Les grandes Indes : c'est-à-dire les Indes occidentales, par opposition aux Indes proprement dites. Les anciens ne connaissaient évidemment pas ce pays. On peut proposer comme approximation : *longinquae occidentis solis partes* (« les régions lointaines de l'occident »).
23. Depuis un an : pour indiquer avec un vb. au passé combien de temps auparavant un événement a eu lieu, on fait précéder le complément à l'acc. de *abhinc*.
24. Il s'en informait : « s'informer de quelque chose auprès de quelqu'un » : *percontari aliquem de aliqua re*. Donc : « il s'informait auprès d'eux de son sort » (ici *euentus-us*).
25. Qu'ils n'étaient pas d'un âge à : l'idée peut se rendre soit par une consécutive : « ils n'étaient pas d'un âge tel que (« tel que » : *is ut*) ils pussent savoir » ou par « que, du fait de leur âge (*per aetatem*), ils ne pouvaient savoir ».
26. Savoir au vrai : *plane exploratum habere*, expression à laquelle peut se rattacher une interrogative indirecte (ici « ce qui lui était arrivé »).
27. Les gros en sauraient davantage : cette expression signifie : « les gros pourraient lui en apprendre davantage », ce qui amène à préférer *docere* à *scire*.
Davantage = « des choses plus nombreuses ».
28. N'en puis-je donc un gros interroger : le passage au style direct est un effet de style qu'il faut conserver, au besoin en soulignant ce passage par l'addition de *inquit*. D'autre part cette interrogation est une façon polie de formuler une demande. Cette nuance se rendra mieux en latin par une tournure comme « permettez-moi, je

DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

- vous prie, de... » (Cf. Cic. : *si per te licebit* : « si tu le permets »).
- Un gros : on peut employer ici le composé *unus aliquis* (« un quel qu'il soit, mais d'existence effective ») Cf. E.T., § 219, c.
29. De dire... J'en doute : construction vive, mais peu logique et difficile à conserver en latin. De plus le vb. *dubitare* ne se construit pas, en latin classique, avec une proposition infinitive, ce qui empêche de rendre l'idée par « je doute que ». On est alors amené à utiliser un tour comme « je n'oserais dire que ».
- Prit goût : « apprécia » (« apprécier » : *delectari* + abl.).
30. Enfin : « quoi qu'il en soit » (c'est-à-dire « qu'ils aient ou non apprécié sa plaisanterie »). On peut donc traduire par *tamen*, qui s'emploie de préférence comme second mot.
31. Engager : *inducere*; ce vb. se construit soit avec *ad* + gérondif ou adj. verbal (ici il s'agira nécessairement d'un adj. verbal, le vb. « servir » étant accompagné d'un cpt. d'obj. dir. à l'acc.), soit avec une subordonnée au subj. introduite par *ut* (ici à l'imparfait par concordance des temps).
32. lui servir : le pronom sera de toute façon réfléchi, soit « direct », renvoyant au sujet (« il ») de la proposition où il se trouve, si l'on a recours à l'adj. verbal pour traduire « à lui servir », soit « indirect », renvoyant au sujet de la principale dont la subordonnée exprime la pensée, si l'on exprime la même idée par *ut* + subj. (« il sut les engager à ce qu'ils lui servissent »).
33. d'un monstre : ne paraît pas signifier que le « rieur » n'en a eu qu'un morceau. « De », dans la langue du XVII^e siècle, a des sens multiples et il est parfois explétif (Cf. Molière, « Tartuffe » : « Mais, enfin, si j'étais de mon fils, son époux »). Le sens ne semble pas différent de « à lui servir un monstre ».
- Monstre : non pas *monstrum* (« prodige », « monstruosité »), mais *belua* (« très grosse bête »).
34. (Un monstre) assez vieux pour lui dire : « un monstre qui, du fait de son âge avancé (*grandis*), pouvait lui dire »; la relative sera au subj. pour en indiquer la nuance consécutive.
35. Des chercheurs de mondes inconnus : il est regrettable que le latin classique n'ait pas de mot correspondant à « chercheurs » et indiquant non seulement un état de fait mais une vocation. Il faut se contenter de tourner par « de tous ceux qui, partis pour chercher des terres inconnues, n'étaient jamais revenus ».
36. Depuis cent ans : il ne s'agit ici ni du temps depuis lequel une action dure (question *quamdudum* ?), ni du temps depuis lequel un événement est passé (question *a quo tempore* ?), mais d'un temps au cours duquel une action s'est répétée. Sens : « au cours des cent dernières (*superiores*) années ».
37. Les anciens = « les plus vieux habitants ».

Janine MÉARY

Thème latin (Agrégation)

DES AMIS DÉCEVANTS

(Jacob, un jeune paysan, bien loin encore d'être « parvenu », vient d'arriver à Paris où une dame l'a pris sous sa protection. Le mari de cette dame meurt subitement, laissant une situation financière des plus embrouillées. Elle est aussitôt abandonnée par ses anciens amis, ce qui inspire à Jacob des réflexions désabusées.)

« Le bruit de la mort de monsieur fut bientôt répandu ; on ne connaissait pas ses affaires : madame avait vécu jusque-là dans une abondance dont elle ne savait pas la source, et dont elle jouissait dans une quiétude parfaite.

On l'en tira dès le lendemain ; mille créanciers fondirent chez elle. Ce fut un désordre épouvantable...

Cette dame n'avait jamais su ce que c'était que chagrin ; et dans la triste expérience qu'elle en fit alors, je crois que l'étonnement où la jetait son état lui sauvait la moitié de sa douleur.

Imaginez-vous ce que serait une personne qu'on aurait tout à coup transportée dans un pays affreux, dont tout ce qu'elle aurait vu ne lui aurait pas donné la moindre idée : voilà comment elle se trouvait.

Moi qui n'avais pas été fâché de la mort de son mari, et qui dans le fond n'avais pas dû l'être, je réparai bien cette insensibilité excusable par mon attendrissement pour sa femme. Je ne pus la voir sans pleurer avec elle ; il me semblait que si j'avais eu des millions, je les lui aurais donnés avec une joie infinie : aussi était-ce ma bienfaitrice.

Mais de quoi lui servait que je fusse touché de son infortune ? C'était la tendre compassion de ses amis qu'il lui fallait alors, et non pas celle d'un misérable comme moi, qui ne pouvais rien pour elle.

Mais dans ce monde toutes les vertus sont délaissées, aussi bien que les vices. Les bons et les mauvais cœurs ne se trouvent point à leur place. Quand je ne me serais pas soucié de la situation de cette dame, elle n'y aurait rien perdu, mon ingrate insensibilité n'eût fait tort qu'à moi. Celle de ses amis qu'elle avait tant fêtés la laissait sans ressource et mettait le comble à ses maux.

Il en vint quelques-uns de ces indignes amis ; mais dès qu'ils virent que le feu était dans les affaires et que la fortune de leur amie s'en allait en ruine, ils courent encore, et apparemment qu'ils avertirent les autres, car il n'en revint plus. »

Marivaux — « Le paysan parvenu » —
1^{re} partie

NOTES ET TRADUCTION

Les notes sont destinées à éclairer le sens du texte, à préciser certains points de grammaire, à suggérer des « tournures », bref à répondre — dans la mesure du possible — aux questions que se sera posées le lecteur au cours de sa recherche personnelle d'une traduction. Les références renvoient à la « Syntaxe latine » d'Alfred Ernout et François Thomas (Klincksieck).

NOTES

On ne connaissait pas : rendre par « personne n'avait été au courant de ». En fait, cette proposition indépendante a valeur causale : elle explique comment la femme du défunt a pu, sans être coupable, jouir de cette fortune mal acquise. On peut en latin rendre cette relation en ayant recours à une consécutive (« personne n'avait été au courant de ses affaires, si bien que... »).

Dès le lendemain : « le jour suivant même ».

Mille créanciers : « une foule de créanciers ».

Ce que c'était que : « quid ». La règle « haec est mea culpa » s'applique aux démonstratifs, et aux relatifs, non aux interrogatifs.

Cette dame... de sa douleur : le latin usant volontiers de subordination pour souligner des liens logiques, moins précisément indiqués en français, on peut tourner de la façon suivante : « comme cette dame ignorait ce que c'était que le chagrin, je crois que celle-ci, éprouvant alors pour la première fois son amertume, était si étonnée de son sort, qu'elle était libérée de la moitié de sa douleur ».

L'étonnement où la jetait son état : dans la proposition infinitive dépendant de « credo », on rendra cet imparfait par un inf. présent. (Cf. E.T. & 325). Toutefois, l'inf. parf. ne serait pas impossible ici.

Ce que serait : potentiel : cette supposition n'est pas en contradiction avec la réalité actuelle. Ce potentiel se trouve ici dans une proposition interrogative indirecte qui, par nature, serait de toute façon au subj. En ce cas, on peut employer soit le subj. présent, selon la syntaxe habituelle du potentiel, soit la périphrase en -urus sim. Cf. E.T. & 287, I.

Pour le sens : « ce que serait » signifie « dans quel état d'esprit serait ».

Une personne : éviter « persona », qui comporte

toujours une idée de « rôle ». Employer simplement « homo ».

Qu'on aurait transportée : alléger la phrase en ayant recours à un simple participe (« une personne transportée »).

Dont tout ce qu'elle aurait vu ne lui aurait pas donné la moindre idée : « dont elle n'aurait pas la moindre connaissance d'après tout ce qu'elle aurait vu ». Le premier de ces verbes se traduira par un subj. présent, le second par un subj. parfait qui marquera l'antériorité au potentiel. Cicéron écrivant : « si gladium quis apud te sana mente deposuerit, repetat insaniens, reddere peccatum sit » (Off. 3, 95) : « s'il arrivait que quelqu'un dans son bon sens t'ait remis une épée en dépôt et qu'il te la redemande étant devenu fou, ce serait une faute de la lui rendre », il en résulte que la même idée pourrait se présenter sous la forme suivante : « si quis gladium, quem apud te sana mente deposuerit, repetat insaniens, reddere peccatum sit ». Cf. E.T. & 371 et 336.

Qui n'avais pas été fâché : « n'avais pas été affligé » (et non pas « avais été plutôt content »).

N'avais pas dû l'être : « n'avais pas eu de raison de l'être ». On emploiera le subj. dans ces deux relatives, à cause de leur valeur concessive.

Pour sa femme : employer un génitif objectif.

Sans pleurer : cette tournure, après une principale négative, se rend par « quin » et le subj.

Il me semblait que : « uideor » ne peut se construire de façon impersonnelle qu'en proposition incise. C'est la tournure qu'on emploiera ici de préférence.

Aussi était-ce ma bienfaitrice : c'est une explication de la réflexion précédente. Une relative au subj., avec valeur causale précisée par « quippe », peut rendre l'idée.

C'était la tendre compassion... qui ne pouvais rien pour elle : on peut proposer l'équivalent suivant : il aurait fallu alors que ses amis lui dispensassent une tendre compassion, et non pas moi qui, manquant de tout, ne pouvais rien pour elle ». Rappelons que les verbes marquant possibilité, obligation ou convenance expriment l'irréel, passé ou présent, par l'indicatif. Cf. E.T. & 264.

Dans ce monde : le monde actuel où nous vivons (« apud nos »).

Les bons et les mauvais cœurs ne se trouvent point à leur place : comprendre qu'il y a discordance entre le rang social et la qualité des sentiments.

Mon ingrate insensibilité... à ses maux : passage assez difficile à traduire : la formule « ingrate insensibilité » passe mal en latin ; on ne peut guère la rendre par « mon ingratitude et mon insensibilité » en l'absence d'un mot latin correspondant à « ingratitude » ; on peut proposer — en regrettant l'élégance simplicité de Marivaux — la tournure suivante : « je

n'aurais nui qu'à moi si j'avais eu une âme insensible et ingrate ; par contre ses amis, qu'elle avait tant fêtés, ayant une telle âme, portaient les maux à leur comble pour elle laissée sans ressources ».

Fêter : ici « recevoir somptueusement ».

Que le feu était dans les affaires : conserver la métaphore, au besoin en l'atténuant par « quasi ».

Ils courent encore : cette ellipse expressive semble difficile à conserver ; rendre par « prirent si bien la fuite qu'ils courent encore ».

TRADUCTION PROPOSÉE

De infidelibus quibusdam amicis

Domini mortis fama mox peruulgata ; cuius negotiorum ita nemo conscius fuerat ut domina usque ad illud tempus in omnium rerum abundantia uixisset qua, nesciens unde orta esset, summa tranquillitate fruebatur.

Postero die ipso ab illa tranquillitate abrepta est, in eius domum irruente cum ingenti tumultu creditorum multitudine.

Cum illa matrona numquam quid esset maeror cognovisset, credo eam, tum primum eius acerbissimam sentientem, condicionem suam ita mirari ut dimidio doloris liberaretur.

Cogitate enim quali mente sit homo repente in regionem taetram transportatus, cuius ne minimam quidem notionem ex omnibus quas uiderit rebus habeat : eadem mente ipsa erat.

Ego uero qui eius mariti mortem non deplorauissem, nec cui reuera causa fuisset cur eam deplorarem, illam duritiam, cui tamen uenia dari poterat, eius uxoris misericordia large compensaui. Quam uidere nequiuim quin cum ea lacrimarem, atque, ut mihi quidem uidebatur, ei, quippe quae de me optime merita esset, ingentes pecunias, si habuissem, maximo gaudio largitus essem.

Quid tamen ei proderat quod eius calamitate mouebatur ? Tum enim oportuit amicos ei dulcem misericordiam impertire, me minime qui omnibus rebus indigens nulli auxilio ei esse possem.

At apud nos, omnibus uirtutibus utiisque translatis, animi boni malique iam in suo loco non uersantur. Si illius matronae fortunam ego non curauissem, ipsa nihil detrimenti accepisset, nec cuiquam nisi mihi nocuissem si animo duro ingratoque fuisset ; amici contra, quos tamen elegantissime acceperat, tali animo praediti ei, inopi relictas, mala cumulabant.

Primo ad eam uenerunt nonnulli inter istos amicos ; qui tamen, ut primum uiderunt res domesticas quasi incendio eueri amicaeque fortunas ad exitium praecipitare, se in fugam ita dederunt ut etiam nunc currant, ceterosque uidelicet monuerunt : nam nullus postea ad eam uenit.

Janine MÉARY